

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°02

Vu la convention N° 485/2020 du 15/11/2020 portant sur les travaux de remise en état des sanitaires au profit de ESH /AIN ARNAT / SETIF/5°RM pour un montant de 11.007.294.37 DA / TTC, et un délai de 08 mois conclu avec l'entreprise ZOUAOUI YAHIA. city kaboub kaoua classe07 groupe propriétaire n°399 steif , vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°594 du 23/12/2020 .

- Vu que l'entreprise n'a pas répondu à la 1^{ère} mise en demeure publiée sur la presse en date du 06/09/2021

-Vu que l'entreprise ne s'est pas présentée pour la notification de son ordre de service malgré plusieurs convocations .

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise ZOUAOUI YAHIA de se présenter au siège de la direction sise plateau du mansourah constantine , dans un délai de 08 jours , Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .